



FORMATION
DES
PROFESSIONNELS
DU
TATOUAGE



FORMATION PREVENTION ET GESTION DES RISQUES INFECTIEUX

Vous êtes des Professionnels du Tatouage et du Piercing.

Nous sommes des spécialistes de la Formation Professionnelle Continue.

A priori aucun rapport avec nos deux activités, direz-vous ?

En fait, nous sommes proches de vous car nous sommes nous aussi des « artisans » et privilégions le sur-mesure au niveau de notre activité.

Et nous connaissons la réalité de votre métier car nous intervenons de façon régulière à la Chambre de Métiers de la Haute-Garonne.

Un décret de loi de décembre 2008 du Ministère de la Santé vous contraint à vous former 3 jours sur la prévention et la maîtrise du risque infectieux, en lien avec votre métier, avant le 31 décembre 2009.

Arrêté du 12 décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique et relatif à la formation des personnes qui mettent en œuvre les techniques de tatouage par effraction cutanée et de perçage corporel.

Notre cabinet Sui Generis a reçu l'habilitation de la Préfecture de la Région Midi-Pyrénées (DRASS) pour vous former en date du 28 mai 2009.

Nous souhaitons vous accompagner à partir des **3 objectifs prioritaires définis par le Ministère :**

- Vous permettre de vous approprier le cadre législatif,
- Actualiser vos connaissances concernant la prévention et la maîtrise du risque infectieux par la connaissance des mesures d'hygiène,
- Vous amener à repenser vos pratiques dans le but de revaloriser vos compétences professionnelles.

Nous vous proposons **une formation personnalisée à travers :**

- **Un programme de formation très concret** axé sur l'évaluation de vos pratiques ainsi que sur l'optimisation de vos savoir-faire.
- **Une équipe de professionnels à la fois de la santé et de la formation,** spécialistes de l'hygiène ainsi que de la plaie et cicatrisation de la peau.
- **Un calendrier d'intervention scindé en plusieurs sessions,** vous permettant de choisir les dates les moins pénalisantes financièrement pour vous.

Nous avons enfin souhaité **faciliter vos démarches administratives de prise en charge,** par la rédaction d'un dossier d'information détaillé que vous trouverez en annexes.

SUI GENERIS – 6 rue d'Aubuisson 31000 TOULOUSE – Tél : 06 59 40 98 22

Mél : contact@sui generis-formation.com - SARL au capital de 15000 € - RCS TOULOUSE 502925027

DEROULEMENT DE VOTRE FORMATION

Votre programme détaillé

JOURNEE 1 : Connaissance du risque infectieux

- Cadre législatif
 - Responsabilité pour le tatoueur
 - Textes réglementaires relatives au tatouage et au perçage
 - Normes sur les encres de tatouage et les bijoux de perçage

- Anatomie et physiologie de la peau
 - Processus de cicatrisation

- Notions générales d'hygiène
 - Rappel bactériologique
 - Mécanisme d'action des infections :
 - ✓ Flore microbienne : agents infectieux responsables des complications liées à la pénétration cutanée
 - ✓ Mode de transmission des micro-organismes
 - ✓ Facteur de risque des infections
 - Précautions et contre-indications liées à la réalisation d'un tatouage ou perçage (allergie, état du patient, conditions climatiques ...)

- Les antiseptiques : connaissances et utilisation pratique

JOURNEE 2 : Gestion du risque infectieux

- Précautions standard
 - Prévention de la transmission manuportée
 - Hygiène des mains
 - ✓ Lavage des mains (simple et antiseptique) et utilisation des solutions hydro-alcooliques
 - ✓ Port des gants
 - ✓ Tenue vestimentaire
 - ✓ Mise en situation pratique (caisson pédagogique pour les SHA)
 - Accident d'exposition au sang
 - ✓ Définition, risque...
 - ✓ Conduite à tenir (vaccination, soins immédiat, déclaration)
 - ✓ Assurances volontaires accidents du travail et maladies professionnelles

Gestion de l'environnement professionnel

- Nettoyage et désinfection (local, plan de travail, environnement du client...) : détergent, désinfectant
- Procédure

Gestion des déchets d'activité de soins

- Cadre réglementaire
- Gestion du tri des déchets

JOURNEE 3 : Traitement des DM, stérilisation
Mise en situation avec cas pratique

Gestion du matériel

- Dispositif à usage unique
- Désinfection du matériel thermosensible
- Stérilisation des dispositifs réutilisables
 - ✓ Pré-désinfection, nettoyage, rinçage, séchage, vérification, conditionnement, stérilisation, stockage.
 - ✓ Stérilisation par autoclave : procédure et contrôle
- Traçabilité des procédures

Mise en situation avec cas pratique autour d'un geste

- Nettoyage et désinfection du plan de travail et de l'environnement du client
- Hygiène des mains et port de gants stériles
- Préparation du matériel stérile en vue d'un acte
- Nettoyage et stérilisation du matériel
- Nettoyage-désinfection des locaux, élimination des déchets
- Traçabilité des actes

Votre équipe pédagogique

Michèle HEBRAUD : Infirmière de bloc opératoire, diplômée hygiéniste. Plus de 15 ans d'activités de Formatrice auprès du public de la santé.

Yvonne LEON : Infirmière hygiéniste et Formatrice. 11 ans d'expérience dans le domaine de la formation professionnelle pour adultes.

Lydie THOKAGEVISTK et Laurence BOYER : Coordinatrices administratives et pédagogiques de l'action. **Vos contacts permanents.**

Mail : contact@sui generis-formation.com – Mobile : **06 59 40 98 22**

Méthode pédagogique

- ❑ Formation théorique avec illustration de **situations concrètes de travail suivies d'un atelier pratique.**
- ❑ **Quizz de connaissances en début et fin de formation** permettant aux professionnels de s'auto-évaluer.

Organisation pédagogique

Groupes de 8 à 10 personnes.

En annexes, votre fiche d'inscription.

A l'issue de la formation, SUI GENERIS vous remettra une attestation officielle afin de faire valoir votre habilitation en matière de prévention et de maîtrise du risque infectieux.

Lieu et période de formation

Lieu : **Association ASTERIA, 38, rue Léon Say 31500 TOULOUSE.**

Nous vous invitons à consulter le site internet www.sideralsante.fr

Salle adaptée et en conformité aux formations du domaine de la santé.

Période : selon le calendrier présenté en annexes.

Coût de la formation

Formation obligatoire de 3 jours consécutifs.

Coût global = 600 euros net de taxes.

Possibilité de prise en charge financière par votre **OPCA** (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) et du crédit d'impôt formation chef d'entreprise.

Cf. dossier d'information en annexes.

SUI GENERIS – 6 rue d'Aubuisson 31000 TOULOUSE – Tél : 06 59 40 98 22

Mél : contact@suigeneris-formation.com - SARL au capital de 15000 € - RCS TOULOUSE 502925027

ANNEXES

- **Dossier d'information sur votre demande de prise en charge**
- **Programmation des sessions de formation**
- **Fiche d'inscription**

Votre statut

Votre Code NAF : **Code 9609 Z.**

Si vous avez le statut artisan, vous devez vous rapprocher de la **Chambre de Métiers** dont vous dépendez pour obtenir une attestation ouvrant vos droits.

Pour les autres statuts, vous devez vous rapprocher de **l'URSSAF**.

Vos OPCA financeurs (organisme paritaire collecteur agréé)

2 organismes répertoriés par notre Cabinet :

- **OPCA FIFPL (01 55 80 50 00 Paris)**
- **FAF CEA (01 45 23 48 58)**

Démarche administrative

Les contacter pour obtenir une demande de prise en charge + numéro dossier **avant le démarrage de la formation. Attention, les délais peuvent être longs.**

Envoyer ensuite un dossier complet : programme, devis (ou convention), attestation inscription à la Chambre des métiers.

Etude du dossier et prise en charge selon formations jugées prioritaires (qui au vue du décret de loi est de « fait » prioritaire).

Crédit d'impôt formation du Chef d'entreprise

Sur le site www.impots.gouv.fr , vous trouverez toutes les informations vous permettant de bénéficier du crédit d'impôt formation du chef d'entreprise.

PROGRAMMATION des SESSIONS de FORMATION

Groupes de 8 à 10 personnes.

Rappel du Lieu : Association ASTERIA
38, rue Léon Say
31500 TOULOUSE

Sessions 2010 - 2 ^{ème} semestre		
Session 1	Semaine 38	Dates : 20 au 22 septembre
Session 2	Semaine 43	Dates : 25 au 27 octobre
Session 3	Semaine 49	Dates : 06 au 08 décembre

Sessions ouvertes à partir de 8 inscrits.

**FICHE D'INSCRIPTION –
FORMATION PREVENTION ET GESTION DU RISQUE INFECTIEUX**

Raison sociale

Nom et Prénom du stagiaire

Tél personnel

Tél professionnel

Mail

Adresse- Code postal - Ville

Période de formation retenue (cocher)

N° de session	Dates	Choix 1	Choix 2
1	20/09 au 22/09/10		
2	25/10 au 27/10/10		
3	06/12 au 08/12/10		

Modalités de règlement

Un acompte de 30% du montant total de la formation est réglé par chèque ou virement à l'inscription. Le solde sera acquitté le jour du début de la formation, en espèces ou par chèque à l'ordre de **SUI GENERIS**. Prix : 600 € net de taxes.

Je soussigné(e), _____ accepte les conditions de réalisation de la formation « Prévention et Gestion du risque infectieux », dispensée par l'organisme SUI GENERIS.

Envoi mail fiche inscription : contact@suigeneris-formation.com

Signature du stagiaire

Date